



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LA GENÉTOUZE  
DU 3 MAI 2016**



Le trois mai deux mille seize (03/05/2016), le conseil municipal de la commune de LA GENÉTOUZE, légalement convoqué le vingt-huit avril deux mille seize (28/04/2016), s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PLISSONNEAU, Maire.

<u>Membres en exercice :</u>	19
<u>Présents :</u>	PLISSONNEAU Guy – ROY Pierre - ROUTHIAU Jean – MOLLÉ Nathalie – RICHARD Evelyne – COUSSEAU Félix – AUBRET Béatrice – BROSSARD Sylvie – COUSSOT Carole – DELAVAUD Christine – FRADET Jean-Pierre - GUIET Jérôme - LETARD Céline – MACÉ Caroline - PAILLAT Céline – RABILLÉ Laurent - RENAUD Stéphane.
<u>Absents ou Excusés :</u>	BARTHÉLÉMY Éric - RICOLLEAU François
<u>Pouvoirs :</u>	BARTHÉLÉMY Éric - à RABILLÉ Laurent RICOLLEAU François à RENAUD Stéphane
<u>Secrétaire de séance :</u>	MOLLÉ Nathalie

**1. ☞ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 avril comporte une erreur de calcul.

Au paragraphe 3-A, la somme totale des avenants, dans le tableau, est de 9 337.09 € et non 9 377.09 €

Après cette modification, le compte rendu de la dernière réunion est approuvé

**2. ☞ Commission Patrimoine :**

**A. Eclairage du stade**

Monsieur ROUTHIAU rappelle au conseil municipal que celui-ci avait décidé de changer l'éclairage du stade.

Les nouveaux projecteurs ont été installés en décembre 2015. Mais depuis, le nouvel éclairage ne donne pas satisfaction. Il y a des zones d'ombre sur le terrain. Cela s'explique par le fait que les projecteurs actuels sont moins larges que les précédents et donc de ce fait, rayonnent moins loin.

Mrs DRAPPIER et DRAPPEAU du SyDEV interviennent pour expliquer les aspects techniques.

La possibilité de mettre 8 projecteurs de 1000W a été évoquée, pour avoir une consommation identique. Cependant cette solution ne garantit pas un bon éclairage et empêcherait une homologation des terrains.

L'unique solution est le rajout de 4 projecteurs de 2000W

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE Monsieur le maire à signer la convention L.TS.098.16.001 avec le SYDEV pour un montant de 2 143 € ainsi que tous les documents nécessaires.**

**AUTORISE Monsieur le maire à verser le montant de la participation, qui sera demandée en 2017**

**B. Vestiaires du stade - avenants**

Cette question est reportée au conseil municipal de juin

**C. Véhicule électrique – ventes matériel**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la convention TEPCV, il vient de signer le devis pour le Kangoo électrique (17 922 € TTC).

Il convient donc de délibérer sur la vente du Kangoo actuel.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**AUTORISE Monsieur le maire à vendre le Kangoo pour 2 500 € TTC.**

**AUTORISE Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires**

Monsieur ROUTHIAU informe le conseil municipal que le service technique n'a plus utilisé du réciprocat.

Il propose donc de mettre ce matériel en vente pour 300 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**AUTORISE Monsieur le maire à vendre le réciprocat pour 300 € TTC.**

**AUTORISE Monsieur le maire à signer tous les documents nécessaires**

**3. ☞ Fonctionnement de la commune : Enquêtes publiques sur le programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant d'Apremont**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le président du SIAEP de la vallée du Jaunay et celui de la Haute Vallée de la Vie ont déposé des dossiers relatifs à la réalisation d'un programme de travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau.

Ces projets nécessitent une autorisation au titre de la loi sur l'eau donc il faut procéder à une enquête publique.

La commune étant dans le périmètre de ces travaux, le conseil municipal doit émettre un avis. Un programme est d'ailleurs prévu sur la commune (renaturation des lits et restauration de l'ancien lit). Des panneaux indiquant les travaux ont été mis aux endroits concernés

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET UN AVIS FAVORABLE sur ces 2 programmes de travaux.**

#### 4. ☞ Commission Enfance Jeunesse

##### A. Restaurant scolaire – tarifs 2016-2017

VU le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 ;

Monsieur Le Maire rappelle que tous les ans la commission enfance jeunesse fait une proposition pour les tarifs du restaurant scolaire.

Cette année, la commission propose le maintien des tarifs en vigueur

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DÉCIDE que les tarifs suivants seront appliqués pour l'année scolaire 2016-2017**

- Repas enfant	:	3,35 €
- Repas enfant occasionnel	:	3,85 €
- Tarifs enfant apportant son repas pour raison médicale:		2.00 €
- Repas adulte et enseignant	:	5,67 €
- Repas adulte occasionnel	:	6.17 €
- Forfait de carence (1 jour)	:	2.00 €

##### B. Ecole – changement d'horaires

Madame RICHARD informe le conseil municipal qu'afin d'équilibrer les 2 services du restaurant scolaire, il conviendrait que les CP de Gustave Eiffel mangent au 1er service, l'année prochaine.

Cela implique un changement d'horaires pour cette classe :

Pause méridienne : 12h-13h30 au lieu de 12h30-14h

L'avis du conseil d'école est nécessaire. Celui-ci ayant le 14 juin, le conseil municipal statuera définitivement en juillet

##### C. Temps d'activités péri-éducatifs 2016-2007

Etant donné la modification des horaires pour le CP, Madame RICHARD informe le conseil municipal que la commission étudie la possibilité de faire 1h30 de TAP au lieu de 2x1h

##### D. Journée de la jeunesse

Les enfants ont jusqu'au 16 mai pour rendre leur bulletin de participation.

Au vu des inscriptions, une réunion d'information est prévue avec eux le samedi 21 mai

#### 5. ☞ Commission Urbanisme : Révision Générale du PLU

Monsieur ROY informe le conseil municipal que les enquêtes publiques sont terminées depuis le 1er avril.

Le commissaire enquêteur est venu rendre ses conclusions : AVIS FAVORABLE pour les 2 dossiers (PLU + zonage assainissement)

Afin d'apporter les modifications demandées par les différentes personnes publiques associées et par les administrés, une réunion avec le cabinet est prévue mercredi 4 mai

Si les délais sont respectés, le conseil municipal délibéra le 7 juin et le conseil communautaire le 11 juillet.

6. ☞ **Commission Action Sociale** : Gouter de printemps

Monsieur COUSSEAU informe le conseil municipal qu'une centaine de personnes, âgées de plus de 70 ans, a assisté au gouter de printemps. Les convives ont apprécié ce temps d'échanges et d'animation.

Monsieur le Maire a attiré leur vigilance sur les démarches abusives qui pouvaient être faites à leur domicile.

7. ☞ **Commission Communication** :

A. **8 mai**

Madame MOLLÉ rappelle que l'ensemble des cérémonies ont lieu à La Genétouze, comme indiqué sur le planning de l'invitation

Cette année, un poème sur la liberté sera lu par les enfants du CME.

B. **Spectacle estival – 28 mai**

Le spectacle estival aura lieu le samedi 28 mai, la répartition des tâches a été faite et chaque élu reçoit un tableau récapitulatif.

C. **L'air d'en rire**

La commune de La Genétouze accueillera 2 jours le festival L'air d'en rires au Théâtre municipal :

Vendredi 7 octobre : tremplin de jeunes artistes

Samedi 8 octobre: le gagnant du tremplin et Arnaud COSSON

La billetterie ouvre le 16 mai.

8. ☞ **Communauté de Communes Vie et Boulogne** : Animations réseau médiathèque

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des animations vont être proposées sur l'ensemble du réseau des médiathèques. Le programme leur sera diffusé et mis sur le site de la commune

Pour ce qui est des animations sur la commune :

- Vendredi 27 mai : balade contée - départ de la bibliothèque : 20h

- Samedi 28 mai : animations
  - 10h30 – 12h30 : lecture de contes
  - 14h-17h : ateliers avec la bricoterie (ateliers de recyclage créatif et prestations créatives réalisées à partir d'objets et matériaux de récupération)

## 9. ☞ Points divers

### Dates à retenir

- 8 mai : à La Genétouze
- 17 mai : inauguration exposition SAGE
- 21 mai : animations dans le cadre de l'exposition du SAGE
- 27 mai : balade contée
- 28 mai : intervention du CME + gendarmerie
- 28 mai : animations à la médiathèque
- 28 mai : spectacle estival
  
- 4 juin : animations dans le cadre de l'exposition du SAGE
- 16 juin : réunion annuelle CCVB
  
- 11 novembre : à La Genétouze

### **MAI 2016**

- |          |    |  |
|----------|----|--|
| Dimanche | 8  | : Cérémonie du 8 Mai                     |
| Lundi    | 16 | : Football - Tournoi de Sixte            |
| Samedi   | 21 | : Poker - manifestation toute la journée |
| Dimanche | 22 | : Paroisse - Première Communion          |
| Samedi   | 28 | : Paroisse - Première Communion          |
| Samedi   | 28 | : Commune - spectacle estival            |
| Dimanche | 29 | : Basket - Vide Grenier                  |
| Dimanche | 29 | : Paroisse - Première Communion          |

### **JUIN 2016**

- |          |    |   |
|----------|----|---|
| Samedi   | 4  | : Football - Assemblée Générale                               |
| Dimanche | 5  | : Paroisse - Profession de Foi                                |
| Samedi   | 11 | : Comité des Fêtes - sardinade                                |
| Samedi   | 11 | : Ptites Canailles - Portes ouvertes                          |
| Vendredi | 17 | : Basket - Assemblée Générale                                 |
| Jeudi    | 16 | : Gym Club - Assemblée Générale                               |
| Samedi   | 18 | : Amicale Laïque & École Communale - Fête de l'école          |
| Dimanche | 19 | : Club "Loisirs & Détente" - Soirée dansante                  |
| Jeudi    | 23 | : Club Loisirs et Détente et école Gustave Eiffel - rencontre |
| Dimanche | 26 | : O.G.E.C. & École Privée - Kermesse                          |

Dates des prochaines réunions du conseil municipal à 20h30 :

- 7 juin – 20h
- 5 juillet
- 6 septembre
- 4 octobre
- 8 novembre
- 6 décembre